



## 6ème Forum Violences Domestiques

### " La violence familiale ne s'arrête pas à l'âge de l'AVS "

Le Bureau du Délégué aux violences domestiques a le plaisir de vous convier à son 6ème forum qui se déroulera le **mardi 5 octobre, de 13h30 à 17h30 et de 19h30 à 21h30**.

La population mondiale connaît un vieillissement sans précédent. Il est prévu qu'entre 1995 et 2025, le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait doubler, passant de 542 millions à quelques 1,2 milliard<sup>1</sup>. L'Office fédéral de la statistique démontre que ce phénomène n'épargne pas la Suisse et note un vieillissement démographique au cours de ces prochaines décennies dû, en grande partie, à l'augmentation de la durée moyenne de vie<sup>2</sup>. Il est prévu qu'en 2050, 25% de la population suisse aura plus de 64 ans et en 2025, le nombre de décès dépassera celui des naissances. Cette évolution nous demande d'adapter nos institutions et nos modes de travail afin de nous occuper de personnes de plus en plus âgées et pouvant être concernées par des problématiques habituellement attribuées à des personnes plus jeunes, comme la violence conjugale ou la consommation de psychotropes.

Aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la santé affirme que la maltraitance des personnes âgées est un grave problème social<sup>3</sup>. Outre les violences physiques, psychologiques, sexuelles et le manque de soins, elle mentionne l'extorsion de fonds par des proches qui utilisent à mauvais escient leur argent et leurs ressources. Certaines situations exposent particulièrement les personnes âgées au risque de violence, par exemple les conflits familiaux récurrents, les difficultés financières ou la perte d'autonomie<sup>4</sup>. Le risque d'être maltraité par le conjoint, les enfants adultes ou d'autres membres de la famille est le même pour les personnes âgées des deux sexes<sup>5</sup>. Toutefois, on note que dans les cultures où la femme a un statut social inférieur, les femmes âgées sont plus vulnérables et peuvent être abandonnées lorsqu'elles perdent leur mari ou être dépossédées de leurs biens<sup>6</sup>.

Monsieur **Jean-Pierre Fragnière**, professeur en politique sociale, ouvrira ce forum en abordant les représentations qui entourent la vieillesse et les relations intergénérationnelles complexes en perpétuelles mutations dans notre société.

Ensuite, Madame **Jacqueline Cramer**, Directrice de Pro Senectute-Genève, définira ce qu'est la maltraitance envers nos aînés, fournira des statistiques, expliquera les formes de violence qui leur sont plus spécifiques, pour conclure en exposant les différents facteurs de risque de vulnérabilité, tels que les maladies dégénératives, l'accroissement de la dépendance à son entourage et l'isolement.

Puis nous aborderons la manière dont les professionnel-le-s peuvent détecter cette forme de maltraitance grâce à des signaux spécifiques. La Doctoresse **Jeannette Jimenez Thomet**, Cheffe de clinique à l'Unité de gériatrie communautaire des Hôpitaux universitaires de Genève, présentera les moyens permettant de venir en aide aux personnes concernées ainsi que ce qui est spécifiquement prévu dans le canton de Genève.

---

<sup>1</sup> Randal J, German T. The ageing and development report: poverty, independence, and the world's people. Londres, HelpAge International, 1999.

<sup>2</sup> <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01.html>.

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la Santé (2002) Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: Organisation mondiale de la Santé

<sup>4</sup> Podnieks, E. (1992). National survey on abuse of the elderly in Canada. Journal of Elder Abuse and Neglect, 1992, 4, 5-58.

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Owen, M (1996). A world of windows. Londres: ZedBooks.

Après la pause, Madame **Chantal Farfar** nous informera sur les dispositifs légaux qui permettent de protéger les personnes âgées lorsqu'elles sont maltraitées par leur conjoint-e ou leurs proches. Puis, à travers son exposé, nous nous interrogerons sur les limites de cet arsenal juridique pour finalement comprendre en quoi les mandats judiciaires peuvent être, ou non, une réponse à cette maltraitance.

Nous concluons cet après-midi par l'intervention du Docteur **Christian de Saussure**, psychiatre et psychothérapeute, auteur du livre "Vieillards martyrs, vieillards tirelires: maltraitances des personnes âgées". Il nous interpellera sur nos représentations envers les personnes âgées en démontrant, au travers d'exemples, que celles-ci peuvent également se montrer violentes envers leurs enfants, leur conjoint-e et les personnes qui leur viennent en aide.

Après une pause de 17h30 à 19h30, nous aurons la chance de participer à une conférence interactive avec le Professeur **Mony Elkaïm**, psychiatre, une des principales figures européennes de la thérapie familiale et auteur de nombreux livres tels que "Si tu m'aimes, ne m'aimes pas", "Comment survivre à sa propre famille", ou "Comprendre et traiter la souffrance psychique". Grâce à son intervention originale et surprenante nous réfléchirons à la dynamique des comportements violents au sein d'une famille. La notion de transmission intergénérationnelle sera mise en évidence.

En espérant que le sujet proposé rencontrera votre intérêt et que vous serez à nouveau nombreux à participer à ce Forum, le bureau du délégué aux violences domestiques vous adresse ses meilleures salutations.



David Bourgoz  
Délégué

*N.b.: L'objectif des Forums Violences Domestiques est de favoriser la transmission d'informations, le transfert de compétences et la réflexion entre professionnel-le-s, concernés de près ou de loin par le sujet des violences domestiques, qu'ils soient magistrat-e-s, médecins, travailleur-euse-s sociaux-ales, avocat-e-s, policier-ère-s, psychologues, etc., qu'ils travaillent dans une institution publique, privée ou à titre indépendant. Les étudiants de ces professions sont les bienvenus. Ces forums sont gratuits.*